

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

Pour donner une chance à un projet de se réaliser, il est nécessaire d'en **connaître tous les rouages administratifs et financiers**. Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

Une **compréhension des enjeux et des étapes** essentielles d'un projet culturel est décisive pour permettre d'anticiper puis mettre en œuvre des **processus** et des **moyens adaptés**, en **évitant** un certain nombre d'**écueils** et d'**imprévus**.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le-la porteur-euse d'un projet et les différents partenaires artistiques, techniques et financiers.

Ce partenariat se concrétise à travers une définition claire du projet, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

## LES THEMES DEVELOPPES

- L'organisation administrative
- La répartition des tâches
- Les étapes de la production (planification, gestion budgétaire, suivi logistique, décompte de production)
- La recherche de fonds
- L'approche du droit (du travail, les assurances sociales, l'obligation d'annoncer les postes vacants)
- Notions de diffusion

## LE PUBLIC CIBLE

Le cours Sensibilisation à la gestion de projets culturels s'adresse à des **personnes qui souhaitent développer des projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

## L'INTERVENANTE CHARGEE DE COURS

Cette session est animée par Emmanuelle Vouillamoz, Administratrice du Petit Théâtre de Lausanne.

## LES INVITÉ·ES

A définir

## DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

### ☉ Théorie (12h)

**Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :**

☞ multiples compétences illustrées par un **modèle de cahier des charges** d'un-e administrateur-trice/ producteur-trice.

### **Définition du projet (2h)**

*Première étape* : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

### **Mise en place du projet (4h)**

*Deuxième étape* : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration). Recherche de financements puis prévoir la promotion et la diffusion du projet.

### **Réalisation et suivi du projet (6h)**

*Troisième étape* : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution, de son financement et en fonction du-des lieu-x de représentation. Enfin, quelques notions pour établir les comptes et une évaluation finale.

### ☉ Pratique (1h)

**Entretien autour du projet personnel :**

Contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entretien personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

### DATES

Samedis 9 et 16 mars 2024  
12 heures de cours + 1 entretien individuel

### LIEU

Case à Choc, Quai Philippe-Godet 20, 2000 Neuchâtel

### HORAIRES

Samedi 9 mars : 09h00-16h00  
Samedi 16 mars : 09h00-16h00  
1 heure de pause à midi

### COÛT

CHF 350.- \* / 10% de réduction pour les membres *artos*.  
CHF 210.- pour les membres de Forum Culture  
*\*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son-sa conseiller-ère ORP.*

📄 Inscription jusqu'au 24 février 2024

### PLUS D'INFOS

+41 21 621 80 94  
[fcdmin@artos-net.ch](mailto:fcdmin@artos-net.ch), [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

### LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch) à la rubrique *formations/sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **validation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitif l'inscription.

En cas d'annulation par *artos*, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange durant le cours, le nombre de participant-es est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participant-es ayant suivi la totalité de la formation.

## LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association *artos* contribue au développement des métiers de la scène culturelle romande.

*artos* a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un MAS (Maîtrise universitaire d'études avancées) en Management Culturel et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

#### En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Formation antichute
- Vectorworks – spotlight
- Opérateur-trice PEMP

#### En administration :

- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Droit pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias et stratégie globale
- Gestion des salaires et cadres d'engagement
- Recherche de fonds
- Diffusion

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur

[www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

# artos

association professionnelle

Route de la Chaux 4 / CH-1030 Bussigny

T. +41 21 701 99 61

[admin@artos-net.ch](mailto:admin@artos-net.ch) / [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

## SENSIBILISATION A LA GESTION DE PROJETS CULTURELS

9 et 16 mars 2024 / Neuchâtel



forum  
culture

